



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 07 DU 06 février 2018

Membres Présents : Mrs : KARTALI.DJ –SARDI.M – BENARBIA.M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

AFFAIRE N°27: Ren : C.S.H.B.ADRAR -- J.S.Ain Dhab. S/G D2 du 02/02/2018.

- ✓ Vu la feuille du match signalant :
- ✓ Absence du club J.S.Ain Dheb
- ✓ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match en faveur de l'équipe C.S.H.B .Adrar sur le score de (12-00)
- ✓ Il est infligé une amende de cent mille dinars (100.000 DA) au club J.S.Ain Dheb
- ✓ Défalcation d'un (-01) point du classement général au club J.S.Ain Dheb

AFFAIRES N° 28 : Ren : H.B.C.G – C.S.T.B.C S/G R1 du 02 /02/2018.

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Disqualification du joueur BOUROUBA.H N°Lic 07 (carton Bleu) du club HBCG pour insulte envers officiel
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03 matchs fermes au joueur BOUROUBA.H N°Lic 07 (carton Bleu) du club HBCG dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende (cinq Mille dinars) 5.000 DA au club H.B.C.G

AFFAIRES N°29 : Ren M.S.O – M.C.S S/G R1 du 02 /02/2018.

- ✓ Vu le rapport du club M.C.S
- ✓ Vu l'autorisation du transport visé par la gendarmerie nationale
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match a reprogrammé par la D.O.S

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 08/02/2018

Secrétaire de la séance
SARDI Mohammed

Président C.R.Q.D
KARTALI Djamel